

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Annexe 1 - État des résultats par programme	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2025 clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2025 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

Edmonton, AB
11 juin 2025

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Revenus de location (Note 2)	\$ 114,582	\$ 85,904
Subventions fédérales (Note 15)	94,545	90,750
Ventes diverses	47,017	27,084
Fonds CSCR (Notes 16 & 20)	34,140	34,475
Amortissement des apports reportés		
afférents aux immobilisations corporelles	29,986	16,150
Commandites et partenaires (Note 18)	17,907	20,982
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	17,225	30,259
Autres subventions (Note 17)	4,500	33,594
Levées de fonds	3,081	-
Intérêts	<u>1,307</u>	<u>991</u>
	<u>364,290</u>	<u>340,189</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	129,772	200,859
Sous-traitants	104,606	56,635
Amortissement des immobilisations corporelles	39,169	21,425
Frais d'activités	38,912	26,859
Frais afférents (Notes 2 & 20)	35,602	35,220
Honoraires professionnels	11,948	15,882
Assurances	10,536	10,195
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	5,082	9,487
Réparations et entretien	5,019	20,370
Fournitures et frais de bureau	4,817	12,943
Publicité et promotion	4,257	219
Intérêts sur la dette à long terme (Note 13)	2,878	-
Frais bancaires	1,548	1,203
Dons	1,000	-
Créances irrécouvrables	<u>-</u>	<u>8,463</u>
	<u>395,146</u>	<u>419,760</u>
PERTE D'EXPLOITATION	<u>(30,856)</u>	<u>(79,571)</u>
AUTRES ITEMS		
Produits d'assurances	<u>-</u>	<u>17,539</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ (30,856)</u>	<u>\$ (62,032)</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé d'affectation (Note 14)	Non-grevé d'affectation	Total <u>2025</u>	Total <u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 24,126	\$ 75,000	\$ 67,167	\$ 166,293	\$ 228,325
Insuffisance des produits sur les charges	(9,183)	-	(21,673)	(30,856)	(62,032)
Investissement en immobilisations	32,997	-	(32,997)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>(33,100)</u>	<u>33,100</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>47,940</u>	\$ <u>41,900</u>	\$ <u>45,597</u>	\$ <u>135,437</u>	\$ <u>166,293</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2025

ACTIF		<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse (Note 4)	\$	41,936	\$ 144,319
Dépôts à terme (Note 5)		34,978	33,959
Comptes à recevoir (Note 6)		63,783	118,530
TPS à recevoir		6,569	4,247
Frais payés d'avance		<u>6,509</u>	<u>3,245</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME		153,775	304,300
PART SOCIALE DANS LA COOPÉRATIVE DES PUBLICATIONS FRANSASKOISES		20	20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)		<u>266,158</u>	<u>164,496</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$	<u>419,953</u>	<u>\$ 468,816</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$	46,397	\$ 24,896
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 10)		7,844	15,602
Apports reportés (Note 11)		10,000	56,457
Versement prévus des dettes à long terme (Note 13)		11,900	11,321
Dépôts de sécurité		<u>2,057</u>	<u>2,500</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME		78,198	110,776
DETTE À LONG TERME (Note 13)		39,479	51,379
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 12)		<u>166,839</u>	<u>140,368</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>284,516</u>	<u>302,523</u>
ACTIF NET			
Actif net investi en immobilisations corporelles		47,940	24,126
Actifs nets grevé d'affectation (Note 14)		41,900	75,000
Actif net non-grevé d'affectation		<u>45,597</u>	<u>67,167</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET		<u>135,437</u>	<u>166,293</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$	<u>419,953</u>	<u>\$ 468,816</u>

Approuvé par les Administrateurs:

 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ (30,856)	\$ (62,032)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	39,169	21,425
Amortissement des apports reportés	(29,986)	(16,150)
Revenus d'intérêts réinvestis	<u>(1,307)</u>	<u>(989)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(22,980)	(57,746)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	49,648	(29,254)
Fonds Carrefour des Plaines	335	18,677
Subventions à recevoir	4,750	108,175
Intérêts à recevoir	15	(2)
Frais payés d'avance	(3,264)	(156)
Comptes fournisseurs et charges à payer	21,506	(69,443)
Salaires et cotisations sociales à payer	(7,758)	7,148
Apports reportés	(46,457)	50,457
Taxe sur les produits et services à payer	(2,321)	(1,683)
Depôts de sécurité	<u>(443)</u>	<u>-</u>
	<u>(6,969)</u>	<u>26,173</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Recette de dette à long terme	51,379	62,700
Remboursement de dette à long terme	(11,321)	(16,000)
Apport reçus pour acquisition d'immobilisations corporelles	<u>56,457</u>	<u>148,013</u>
	<u>96,515</u>	<u>194,713</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(140,833)</u>	<u>(140,833)</u>
 (Diminution) Augmentation nette de l'encaisse	(102,383)	72,873
 Encaisse au début de l'exercice	<u>144,319</u>	<u>71,446</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>41,936</u>	\$ <u>144,319</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association communautaire Franskoise de Régina Inc. (Association) est une société constituée en vertu du « Non-Profit Corporations Act » de la Saskatchewan depuis le 13 janvier 1983. Son mandat est de développer et de promouvoir la langue française à Régina. L'Association est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET OBLIGATION CONTRACTUEL

En vertu d'une entente d'une durée indéfinie avec le Conseil des écoles fransaskoises, l'Association a obtenu le mandat de louer les espaces communautaires du Centre Communautaire Scolaire de Regina (CSCR) aux sites de le Carrefour des Plaines et du Carrefour Horizons. L'Association conserve la totalité des revenus de location des espaces communautaires, en échange, l'Association s'engage à fournir les surveillants lors de la location, à maintenir une assurance de biens et de responsabilité de 5 000 000 \$, à verser des frais afférents à l'exploitation et l'entretien en fonction des pieds carrés loués et finalement, de planifier et partager les coûts de remplacement des équipements avec les écoles. De plus, l'Association a obtenu la gratuité quant à sa propre utilisation de ses espaces.

3. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les autres revenus, les revenus de commandites et partenaires et les ventes diverses sont constatés à titre de produits au moment où la vente, la commandite ou l'évènement a lieu.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée des baux.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

Apports reçus sous forme de biens et services

- c) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur, si elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens sont utilisés dans le cours normale des activités de l'Association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

- e) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- f) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Amortissement linéaire
Système audio et vidéo	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	15 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

4. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - dépôts de sécurité \$ 2,500		\$ 2,057
Encaisse grevée d'affectation interne - actif net affecté	6,922	41,041
Encaisse grevée d'affectation - apports reportés	<u>10,000</u>	<u>56,457</u>
Total de l'encaisse affecté	18,979	99,998
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>22,957</u>	<u>44,321</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 41,936</u>	<u>\$ 144,319</u>

5. DÉPÔTS À TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dépôt à terme, échéant en mars 2026 portant intérêt de 3%	\$ 34,978	\$ -
Dépôt à terme, échéant en mars 2025 portant intérêt de 3%	<u>-</u>	<u>33,959</u>
	<u>\$ 34,978</u>	<u>\$ 33,959</u>

Le conseil d'administration a affecté les dépôts à terme pour l'actif net grevée d'affectation. (Note 14)

6. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes clients	\$ 24,604	\$ 74,252
Centre Scolaire Communautaire Regina	34,140	34,475
Subventions à recevoir	5,000	9,750
Intérêts à recevoir	<u>39</u>	<u>53</u>
	<u>\$ 63,783</u>	<u>\$ 118,530</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette 2025</u>	<u>2024</u>
Matériel informatique	\$ 12,471	\$ 11,660	\$ 811	\$ 3,714
Mobilier et équipement	101,650	65,605	36,045	52,023
Système audio et vidéo	49,924	7,901	42,023	22,968
Améliorations locatives	<u>200,521</u>	<u>13,242</u>	<u>187,279</u>	<u>85,791</u>
	<u>\$ 364,566</u>	<u>\$ 98,408</u>	<u>\$ 266,158</u>	<u>\$ 164,496</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

8. MARGE DE CRÉDIT

L'ACFR a une marge de crédit autorisée au montant de 30 000 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACFR avec aucune spécifique. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 7,20%. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice.

9. CARTE DE CRÉDIT

L'Association a une carte de crédit ayant un limite total de 5 000 \$, portant intérêt à 20,99%.

10. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 5 226 \$ (2024 - 7 149 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

11. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ 42,457	\$ -	\$ 42,457	\$ -
Financement Agricole Canada	<u>14,000</u>	<u>10,000</u>	<u>14,000</u>	<u>10,000</u>
	<u>\$ 56,457</u>	<u>\$ 10,000</u>	<u>\$ 56,457</u>	<u>\$ 10,000</u>

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports reçus des bailleurs de fonds que l'Association a utilisé afin d'acheter des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Balance d'ouverture	\$ 140,368	\$ 8,505
Apports reçus au cours de l'exercice:		
Ministère de l'Éducation	42,457	88,903
Financement Agricole Canada	14,000	16,000
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan	-	43,110
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(29,986)</u>	<u>(16,150)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 166,839</u>	<u>\$ 140,368</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

13. DETTE À LONG TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Prêt du Centre Scolaire Communautaires de Regina, avec un capital à payer de 62 700 \$ portant un taux d'intérêt de 5 %, qui vient à l'échéance le 31 mars 2029. Les paiements mensuels sont de 1 183,23 \$ qui comprend intérêt et principal. Ce prêt est sans garantie.	\$ <u>51,379</u>	\$ <u>62,700</u>
Moins la tranche échéant à moins d'un an		
Paiements requis dans les 12 prochains mois	\$ <u>11,900</u>	\$ <u>11,321</u>
Dette courante	<u>11,900</u>	<u>11,321</u>
Dette à long terme	\$ <u><u>39,479</u></u>	\$ <u><u>51,379</u></u>

Le total des paiements réguliers requis à l'égard de l'emprunt susmentionné pour chacun des cinq prochains exercices est le suivant :

2026	\$ 11,900
2027	11,900
2028	13,149
2029	<u>14,430</u>
	\$ <u><u>51,379</u></u>

14. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Amélioration infrastructures, matériel et opérations	\$ <u>41,900</u>	\$ <u>75,000</u>

15. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Patrimoine Canada	\$ <u>94,545</u>	\$ <u>90,750</u>

16. FONDS CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE REGINA

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fonds d'opérations	\$ <u>34,140</u>	\$ <u>34,475</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

17 AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Vice Versa	\$ 4,500	\$ 1,500
FDEFO - CÉCS	<u>-</u>	<u>32,094</u>
	<u>\$ 4,500</u>	<u>\$ 33,594</u>

18. COMMANDITES ET PARTENAIRES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fondation fransaskoise	\$ 3,000	\$ 14,000
Commandites	7,907	4,982
Affinity Credit Union	2,000	2,000
Conseil culturel fransaskois	<u>5,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 17,907</u>	<u>\$ 20,982</u>

19. SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'EMPLOIS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Accès Emploi	\$ 6,128	\$ 24,855
Jeunesse Canada au Travail	<u>11,097</u>	<u>5,404</u>
	<u>\$ 17,225</u>	<u>\$ 30,259</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

20. LE FONDS CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE REGINA

L'Association et le Conseil des écoles fransaskoises (le « CÉF ») No. 310 sont les seuls membres de Le fonds Centre Scolaire Communautaire de Regina (le « Fonds CSCR »). Le mandat du fonds est de donner à la communauté fransaskoise de Regina un lieu et des moyens pour encourager son regroupement et son épanouissement. Le fonds CSCR n'existe pas au sens morale mais les deux membres sont des organismes exonorées d'impôt au sens de la lois de l'impôt sur le revenu du Canada alors il ne fait aucune provision pour l'impôt sur le revenu.

Dû au fait que l'Association nomme la moitié des membres du comité administratif du fonds CSCR, elle a la capacité d'influencer le contenu des politiques et de l'administration du fonds. Cette influence représente un contrôle sur le fonds CSCR.

Les états financiers du fonds CSCR pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 31 mars 2024 sont:

	Fonds d'opérations	Fonds de Réserve	2025	2024
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Actif	\$ 272,467	\$ 226,117	\$ 498,584	\$ 422,258
Passif	111,560	2,220	113,780	74,571
Solde de fonds	160,908	223,896	384,804	347,687
	\$ 272,468	\$ 226,116	\$ 498,584	\$ 422,258
ÉTAT DES RÉSULTATS				
Produits	\$ 175,250	\$ 49,524	\$ 224,774	\$ 196,409
Charges	174,782	12,876	187,658	155,627
Excédent des produits sur les charges	\$ 468	\$ 36,648	\$ 37,116	\$ 40,782
FLUX DE TRÉSORERIE				
Activités d'exploitation		\$ 9,433		\$ 42,142
Activités de financement			11,900	(62,700)
Activités d'investissement			-	(78,448)
Augmentation (décroissance) nette de la trésorerie.		\$ 21,333		\$ (99,006)

Transactions entre entités apparentées

Pendant l'exercice l'Association a encourus 35 602 \$ (2024 - 35 220 \$) de frais afférents due au Fonds CSCR. L'Association a un compte à payer de 0.00 \$ (2024 - 3 870 \$) pour ses frais afférents due au Fonds CSCR.

L'Association a un compte recevable de 34 140 \$ (2024 - 34 475 \$) du Fonds CSCR. Selon l'entente de partenariat signée le 24 septembre 2020 par l'Association et le CÉF, l'Association a droit à 80% des revenus net du Fonds d'opérations commençant en juin 2020.

Cette opération a été inscrite à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée sur la base du recouvrement des coûts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

21. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et aux intérêts à recevoir. En date de la fin de l'exercice, un client représente 59% (2024 - 54%) des comptes clients.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur. L'Association est exposée à ce type de risque principalement en rapport à ses dépôts à terme.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme et de sa dette à long terme. En date de la fin de l'exercice, un fournisseur représente 94% (2024 - 54%) des comptes fournisseurs.

Risque de marché :

L'Association est exposée aux autres risques de prix relativement à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant l'Association serait toujours tenue d'honorer les baux signés

22. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA INC.
ANNEXE 1 - ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROGRAM
Pour l'exercice se terminant le 31 MARS 2025

	Activités Socio- Culturel	Activités Sportives	Admin & Fonctionnement	Auto- Financement	Bistro	Total
PRODUITS						
Revenus de location (Note 2)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 114,582	\$ -	\$ 114,582
Subventions fédérales (Note 15)	1,920	-	92,625	-	-	94,545
Ventes diverses	9,391	5,913	2,124	24,914	4,674	47,017
Fonds CSCR	-	-	34,140	-	-	34,140
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	29,986	-	-	29,986
Commandites et partenaires (Note 18)	7,600	-	8,811	1,496	-	17,907
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	-	-	17,225	-	-	17,225
Autres subventions (Note 17)	4,500	-	-	-	-	4,500
Levées de fonds	-	-	2,016	1,065	-	3,081
Intérêts	-	-	1,307	-	-	1,307
	<u>23,411</u>	<u>5,913</u>	<u>188,235</u>	<u>142,057</u>	<u>4,674</u>	<u>364,290</u>
CHARGES						
Salaires et charges sociales	-	-	78,153	51,618	-	129,772
Sous-traitants	7,972	-	78,048	17,626	961	104,606
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	39,169	-	-	39,169
Frais d'activités	21,577	5,437	6,935	2,077	2,886	38,912
Frais afférents (Notes 2 & 20)	-	-	-	35,602	-	35,602
Honoraires professionnels	-	-	11,948	-	-	11,948
Assurances	-	-	10,536	-	-	10,536
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	4,725	-	333	24	-	5,082
Réparation et entretien	-	-	-	158	4,861	5,019
Fournitures et frais de bureau	-	-	4,587	-	230	4,817
Publicité et promotion	3,390	-	867	-	-	4,257
Intérêts sur la dette à long terme (Note 13)	-	-	2,878	-	-	2,878
Frais bancaires	-	-	1,548	-	-	1,548
Dons	-	-	-	1,000	-	1,000
	<u>37,663</u>	<u>5,437</u>	<u>235,002</u>	<u>108,105</u>	<u>8,938</u>	<u>395,146</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-\$ 14,251</u>	<u>\$ 476</u>	<u>-\$ 46,768</u>	<u>\$ 33,952</u>	<u>-\$ 4,264</u>	<u>-\$ 30,856</u>